

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7318095301**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7318095301>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 février 2023** sur **Actu.fr - Terra**  
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**



-----  
*GROUPE AISINANCE*  
*Société à Responsabilité Limitée en liquidation*  
*Au capital de 40 000 euros*  
*Siège : 54 rue de Paris, 35000 RENNES*  
*Siège de liquidation : 54 rue de Paris*  
*35000 RENNES*  
*753 684 505 RCS RENNES*

### **AVIS DE DISSOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Philippe REGNIER, demeurant 54 rue de Paris - 35000 RENNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 54 rue de Paris 35000 RENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

*Pour avis  
Le Liquidateur*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

